Conception et mise en place d'une solution d'automatisation du LIVRET FAMILLIAL

Il s'agit d'une application de gestion automatique des livrets familiaux pour l'ensemble du personnel de la SNIM et leurs membres de famille (enfants, épouses) et l'entité tiers pour les familles des enseignants, gendarmerie et Imams, afin d'assurer leurs prises en charge médicale.

Trois niveaux d'autorisation pour les différents profiles (admin, DRH et médecins).

Profile 1

Pour les Médecins : Consulter un livret existe :
 Option de recherche par matricule, prénom ou nni d'un agent OU\tiers.

Profile 2

- Profile standard pour DRH
- Géré les livrets familiaux (pour **Agent/Tiers**) :
 - 1) Ajouter un livret, ajouter un agent ou ajouter un tiers ou ajouter conjoint(s) et\ou enfants pour agent ou tiers assuré .
 - 2) Modifier un champ pour une entité (agent, tiers, conjoint et enfant) exemple assuré vers non assuré pour les différentes entités sauf l'entité enfant
 - 3) Suppression d'une entité (agent, tiers, conjoint et enfant).

NB: la Suppression d'une racine (agent, tiers) oblige la suppression de tous ces dépendances tout d'abord.

Profile 3

Administrateur: Acteur initiateur

- Géré les livrets familiaux (pour **Agent/ Tiers**) :
 - 1. Ajouter un livret, ajouter un agent ou ajouter un tiers ou ajouter conjoint(s) et\ou enfants pour agent ou tiers assuré.
 - 2. Modifier un champ pour une entité (agent, tiers, conjoint et enfant) exemple assuré vers non assuré pour les différents entités sauf l'entité enfant
 - Suppression d'une entité (agent, tiers, conjoint et enfant).
 NB: la Suppression d'une racine(agent, tiers) oblige la suppression de tous ces dépendances tout d'abord.
 - 4. Consultation d'un livret par matricule agent\tiers ou par prénom ou numéro d'identité nationale(nni) (Onglet Chercher)

- Consulter les Logs : les différentes opérations faites sur la base ajout modification suppression d'une entité avec l'information sur le profile qui l'affectée.
- Géré les utilisateurs de l'application :
 - a) Ajouter un utilisateur
 - b) Modifier un utilisateur
 - c) Supprimer un utilisateur
 - d) Consulter un utilisateur

La désactivation automatique d'un enfant assuré suite à un dépassement de l'âge légale.

L'application assure une gestion automatique pour la décision enfant assuré ou non assuré par la considération de la règle suivante :

- Un enfant inférieur ou égal à 18 ans ==> Personne assuré
- Un enfant entre 18 ans et 21 ans et scolarisé ==> Personne assuré
- Sinon ==> Personne Non assuré.